

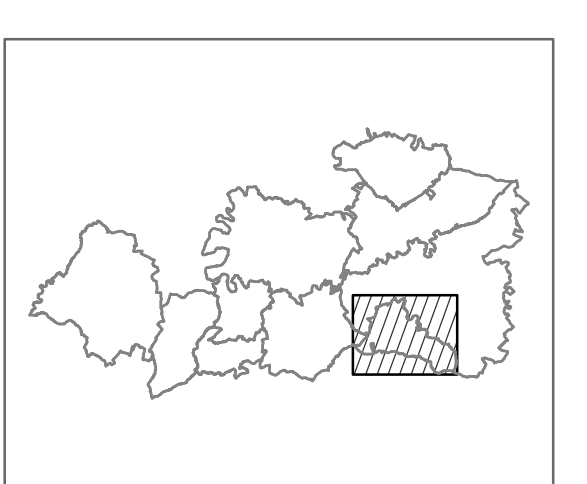
- Légende**
- A5 : Canalisations d'eau et d'assainissement
  - I4 : Canalisations électriques
  - PT3 : Réseaux de télécommunications
  - ▨ AC1 : Monuments historiques
  - ▨ AC1 : Monuments historiques - Rayon 500m
  - ▨ AC2 : Sites classés et inscrits
  - ▨ AC4 : Patrimoine Architectural, urbain et paysager
  - PT2 : Liasions hertziennes (protection contre les obstacles)
  - T4 & T5 : Relations aériennes (Balsage et dégagement)
  - T7 : Relations aériennes (installations particulières) / servitude impactant tout le territoire

Plan  
Local  
d'Urbanisme  
COMMUNE DE BEAUPREAU-EN MAUGES

Elaboration

PLANS DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE  
TC La Jubaudière

051b  
JU



Vu pour être annexé à la délibération du  
Conseil Municipal en date du  
28 octobre 2019, approuvant l'élaboration  
du Plan Local d'Urbanisme de la commune  
de Beaupreau-en-Mauges  
Le Maire,

